



Service de santé

publié le 29/10/2009 - mis à jour le 02/02/2010

Madame GRELET et **Madame DELEGUE** sont les infirmières du collège.

Elles agissent au sein de l'équipe éducative pour une prise en charge globale de l'élève. Chacune est un référent santé dans le domaine individuel et le domaine collectif. Elles ont un rôle reconnu auprès des élèves : à la fois relationnel, technique et éducatif.

- ▶ Accueil et accompagnement (soins, urgences, écoute...),
- ▶ Suivi de l'état de santé des élèves (dépistages infirmiers et participation aux visites médicales...),
- ▶ Education à la santé visant à rendre les élèves responsables, autonomes et acteurs de prévention.

Cette année, elles sont **présentes** au collège (sauf si déplacement à l'extérieur) :

Mme GRELET :

▶ Lundi et Vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

▶ Mercredi de 8h00 à 12h30

Mme DELEGUE :

▶ Mardi et Jeudi de 9h à 17h

Les rendez-vous sont à prendre auprès de Mme GRELET ou Mme DELEGUE.

Pour en savoir plus :

[Les missions des infirmières](#) ↗



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.